



Conduite sous alcool : les risques

Par **Chotte**, le **19/12/2012 à 14:50**

Bonjour,
Je me suis fais contrôler il y a un mois, sous alcool, donc suspension du permis. Il y a deux semaines, je me suis refait contrôler à côté de la voiture, en allant chercher des cigarettes, qu'est-ce que je risque ? Une annulation de permis ?
Merci

Par **Tisuisse**, le **20/12/2012 à 08:38**

Bonjour,
Merci de répondre, de façon précise, aux questions suivantes :
- taux d'alcoolémie du 1er contrôle :
- taux d'alcoolémie du 2e contrôle : (taux à donner en mg/litre d'air expiré)
- durée de la suspension préfectorale décidée il y a 1 mois :
- étiez vous seul lors de votre course au bureau de tabac ?
Au reçu de ces informations, nous vous dirons ce qu'il va en être de votre permis.

Par **Chotte**, le **20/12/2012 à 11:50**

au 1er contrôle 0.96
au 2e 1.17
suspension de 6 mois
je n'allais pas au bureau de tabac
j'allais juste a la voiture chercher les cigarettes c'est quant j'ai refermer la portière k'il es venu
ce n'es pas moi qui conduisais c'est quelqu'un autre ki avait ma voiture.